

PÔLE AMENAGEMENT ET ECONOMIE

Direction Prospective Territoriale et Urbanisme

Service Planification et Observatoire

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification du règlement du PLU de Saint-Paul pour une durée de un mois et 3 jours soit **du 31 juillet au 3 septembre 2018**. Le projet de modification a pour objet de modifier le règlement du PLU sans porter atteinte à l'économie générale du plan afin :

- De répondre à l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux en date du 17 janvier 2017 annulant certaines dispositions du règlement de la zone U1pru ;
- De répondre aux remarques formulées par le Préfet par recours gracieux en date du 19 décembre 2017 sur la modification du règlement approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 5 octobre 2017 ;
- De corriger des erreurs matérielles et certaines règles suite à l'application du règlement modifié par la DCM suscitée

Monsieur Jean-François AUBER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté, paraphé et ouvert par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Saint-Paul, service Planification et Observatoire (PLO), situé au 12, rue Labourdonnais, pendant la durée de l'enquête soit du 31 juillet au 3 septembre 2018, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Les pièces du dossier seront également consultables pendant la durée de l'enquête sur le site internet de la Ville, à l'adresse suivante : <http://www.mairie-saintpaul.re/>, espace « particulier » / rubrique **PLU**. Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification du règlement du PLU de Saint-Paul et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit sous pli portant la mention « **ne pas ouvrir** » avant la clôture de l'enquête à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie de Saint-Paul
Direction Prospective Territoriale et Urbanisme
Service Planification et Observatoire
CS 51015
97864 SAINT-PAUL cedex

ou par courriel pendant la durée de l'enquête: plo@mairie-saintpaul.fr, avec pour objet : « Modification du règlement du PLU de Saint-Paul ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations selon les permanences et le planning suivant :

Dates	Heures	Lieux
Mardi 31 juillet	9h-12h	Service Planification et Observatoire 12, rue Labourdonnais
Mercredi 8 août	13h-16h	
Jeudi 16 août	9h-12h	
Lundi 20 août	13h-16h	
Mercredi 29 août	9h-12h	
Lundi 3 septembre	13h-16h	